LES ECHOS DE BEAUX

OCTOBRE 2022

LE MOT DU MAIRE

Après la crise sanitaire de ces deux dernières années, nous sommes désormais confrontés à une crise économique suite au conflit en Ukraine.
Ceci va avoir des conséquences sur notre vie quotidienne : augmentation des prix du carburant, des moyens de chauffage et de l'alimentation en générale.
Votre équipe municipale est soucieuse de ces difficultés et reste à votre écoute pour vous épauler dans toutes vos démarches auprès des administrations locales ou départementales.

Mais revenons à notre petite commune de Beaux, où vos conseillers et moi-même s'efforcent au quotidien de trouver des moyens qui vont lui permettre de continuer ses projets et de répondre à vos besoins.
Nous avons la chance d'avoir un Président de région dont la gestion lui permet de soutenir même les plus petites communes.
Sur le plan local, nos entreprises restent confrontées à la pénurie de personnel ainsi que notre EPHAD qui en souffre également.

En ce qui concerne nos investissements, le terrain en face de l'école de Beaux a été acquis cet été par la commune, celle-ci sera en mesure d'offrir à sa population une aire de jeux pour les plus petits et une aire de stationnement qui permettra de sécuriser le site.
La commune remercie Mme Oubrier Elisabeth et ses enfants d'avoir permis l'achat de cette parcelle pour la réalisation de ce projet.

La mise en conformité de lagune de Beaux devrait se faire prochainement.
L'étude de faisabilité de l'assainissement de Courenc est en cours.
Nous travaillons également sur un projet de réfection de la voirie communale (la commission travaux dressera un inventaire des besoins prioritaires).

Le chauffage de la mairie aujourd'hui très énergivore va être remplacé par un chauffage en géothermie plus vertueux et plus économique.
Ces travaux vont être confiés à la société Enelec d'Yssingeaux.
Des défibrillateurs seront installés à la salle polyvalente, au terrain de foot.
La commune œuvre chaque jour pour l'obtention d'un maximum d'aides pour nous permettre la réalisation de tous ces projets.

Le 15 janvier 2023, nous aurons le plaisir de vous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle polyvalente qui nous permettra également d'accueillir dans la convivialité les nouveaux arrivants sur notre commune.

Bonne fin d'année à toutes et à tous,
Le Maire
Daniel FAVIER

L'ECOLE :

La rentrée est synonyme de modifications au niveau de la cantine, du ramassage scolaire et de la garderie.
Les 72 écoliers du RPI de Beaux – Veyrines ont retrouvé le chemin de leur classe.

Les casiers des élèves de l'école de Beaux ont été repeints cet été par les jeunes du chantier jeunes.
Les couleurs vivent de ces casiers donnent une atmosphère joyeuse dès l'entrée dans le hall de l'école.
Les employés communaux ont dessiné deux jeux de marelle dans la cour et le bac à sable a été déplacé au fond de la cour de l'école pour laisser plus de place aux enfants pour les moments de récréation.

CANTINE

Le tarif de la cantine est en légère hausse par rapport à l'année dernière.
Le tarif du repas passe de 3,65€ à 3,84€, par suite de l'augmentation de 5% du tarif des repas par notre prestataire La Ferme de Lavée. La commune a dû revoir légèrement à la hausse le ticket de cantine en appliquant une augmentation de 0,19€.
Le règlement de la cantine reste le même, les inscriptions doivent être faites avant le vendredi midi pour la semaine suivante. Tout retard entraînera une tarification du repas à 5€.
Depuis cette rentrée les enfants qui mangent à la cantine devront venir avec leur serviette de table, ceci pour économiser le papier qui était utilisé en grande quantité pour essuyer les mains et les petites bouches. Des ranges serviettes ont été achetés par la Mairie, pour que chacun puisse laisser sa serviette toute la semaine et l'emporter le vendredi pour que celle-ci soit lavée à la maison et revienne propre le lundi.

TRANSPORT SCOLAIRE

Le coût du transport scolaire pour les lignes 024- 01A et 024-01B revient à 450€ par enfant. La Région prend en charge 225€ et la Mairie de beaux 75€ il reste donc 150€ à la charge des parents. Pour les enfants qui prennent le transport à mi-temps, le reste à charge pour les parents est de 75€.

Empreintes sensibles

Les enfants de l'école ont créé une structure représentant « La Bête du Ramel ».
Cette création est issue d'ateliers animés pendant une semaine par les artistes Alexia Antuofermo et Chloé Devis, accompagnées par les institutrices et le personnel pédagogique de l'école de Beaux.

Matinée CékanKonjou

Au mois de juin, la commune a offert à tous les écoliers une matinée de jeux à l'association Cékankonjou , ceci en remplacement du Noël des enfants annulé en raison du Covid. Cette matinée fut suivie d'un pique-nique aux abords de la salle polyvalente.

Classe verte

Les enfants de l'école de Beaux sont partis deux jours à Saint-Julien-Chapteuil. Ils ont participé à des ateliers pour la fabrication d'une fusée.
En fin de séjour ils ont fait décollé leur création.
Elèves et encadrants étaient ravis de leur séjour !

LES ECHOS DE BEAUX

GARDERIE

Par suite d'un grand nombre d'enfants qui restaient à la garderie de l'école de Beaux, parfois plus de 40 enfants certains soirs, il a été décidé d'un commun accord entre les deux mairies, qu'une garderie ouvrirait ses portes à cette rentrée à l'école de Veyrines. Un bilan sera fait au bout de quelques semaines d'utilisation.

STATIONNEMENT

Un parking provisoire a été mis en place sur un terrain acquis par la Mairie de Beaux en face de l'école pour supprimer le stationnement des parents et du personnel des deux côtés de la route, ce qui représentait un danger pour les enfants et une gêne pour les transports scolaires.
Merci à tous de bien vouloir respecter ce dispositif et utiliser ce parking lorsque vous déposez ou récupérez vos enfants.
Merci également au personnel de l'école, élus et enseignants de montrer l'exemple.
Ce parking sera aménagé dans un prochain avenir. Il se composera de places de parking réservées à l'école, de places de parking libres et d'une aire de jeux pour les plus petits.
Une étude est en cours pour cette réalisation.

Durant l'année scolaire 21/22 2 voyages ont été faits :

Les écoliers de Veyrines à la Cité de l'Espace.

Les écoliers de l'école de Veyrines sont partis en voyage découverte quatre jours, du 22 au 25 mars, à Toulouse, pour explorer le thème de l'espace. Sur le trajet, ils se sont arrêtés au planétarium du Tarn pour un atelier sur la gravitation. C'est à Mondonville, au domaine d'Ariane, qu'ils se sont installés pour trois nuits. Ils ont passé deux journées à la Cité de l'Espace. Ils ont participé à différents ateliers, testé différents jeux, et visionné plusieurs films sur les planètes, les astéroïdes… Jeudi 24 mars, les enfants se sont transformés en ingénieurs et techniciens pour fabriquer des micro-fusées qu'ils ont lancées en fin d'après-midi avec beaucoup de réussite.

Spectacle de fin d'année

Les enfants du RPI de Beaux Veyrines avaient convié leurs familles à l'espace de la Filature de Retournac pour leur spectacle. Ils ont pu jouer sur une scène comme des artistes. Tout leur spectacle avait une connotation avec l'espace ; thème qu'ils avaient travaillé tout au long de l'année et qui était leur sujet de voyage scolaire. Toulouse et la Cité de l'espace pour les grands de Veyrines et la création de fusées pour les plus petits de Beaux pendant leur séjour à Saint-Julien-Chapteuil. Les artistes en herbe ont proposé un spectacle remarquable avec des danses, des chants ou des petites scènes qu'ils avaient appris tout au long de l'année. Tous les parents étaient très fiers de leur progéniture et du travail fourni par les élèves et leurs enseignants qui ont tout donné pour que cette représentation soit au top niveau ainsi que tous ceux qui sont intervenus dans cette préparation.

L'année scolaire a été clôturée par un pique-nique de fin d'année organisé par chacune des deux écoles.

Les travaux réalisés à l'école et les nouveaux bâtiments techniques et associatifs sont finis :

Jeudi 7 avril, Élisabeth Ouillon-Pelissier, conseillère régionale Auvergne Rhône Alpes et Christelle Michel suppléante du sénateur Laurent Duplomb sont venues à la rencontre de Daniel Favier, pour faire la visite des travaux réalisés dans la commune : le préau de l'école, les nouveaux bâtiments des services techniques et du local associatif.
Un préau pour couvrir la cour d'école
Dans un premier temps c'est l'école qui a reçu la visite du groupe, le maire a profité de l'occasion pour faire visiter cet établissement qu'il a inauguré en novembre 2007. Mesdames Ouillon-Pelissier et Michel ont eu l'agréable surprise de découvrir une école avec des bons équipements, où il fait bon apprendre et se restaurer à la cantine, qui est de plus en plus appréciée puisque plus des trois quarts des enfants scolarisés dans le RPI Beaux-Veyrines y mangent chaque midi.
Le nouveau préau est d'un grand confort pour les enfants lors des jours pluvieux.

Le groupe s'est ensuite dirigé vers les nouveaux bâtiments des services techniques et des associations.
Le premier , permettra de réunir les différents engins dans un même espace.
Concernant le local associatif, il donnera toute satisfaction afin de stocker le matériel des divers acteurs animant de belle façon la commune.

La Vie Associative

Nos associations ont encore été à l'honneur durant cette année 2022.

Notre commune compte de nombreuses associations qui nous proposent tout au long de l'année des manifestations diverses et variées pour le plus grand plaisir de chacun.
L'année 2022 marque le retour de nombreux événements qui n'avaient pas pu avoir lieu les deux années précédentes, de la soirée dansante, aux expositions d'art en passant par la traditionnelle vogue, sur notre commune, il y en a pour tous les goûts.

MARS

petits et grands ont partagé une soirée familiale autour d'une choucroute proposée par l'APE de l'école.

Le week-end suivant le comité d'animation nous invitait à goûter différentes bières lors de la saint Patrick.

AVRIL

Dans un tout autre registre, ce mois débutait par la fête du pain de Courenc

En Avril

En Septembre

MAI

Les festivités se sont poursuivies par la soirée de notre club de foot ASBM

et la paella du comité d'animation.

JUIN

Un mois chargé en événement pour commencer ce bel été à Beaux :

VIDE GRENIER DES COURENCOIS

LES ECHOS DE BEAUX

APRES MIDI PETANQUE ET SOIREE SARASSON

Lou Arzilh’

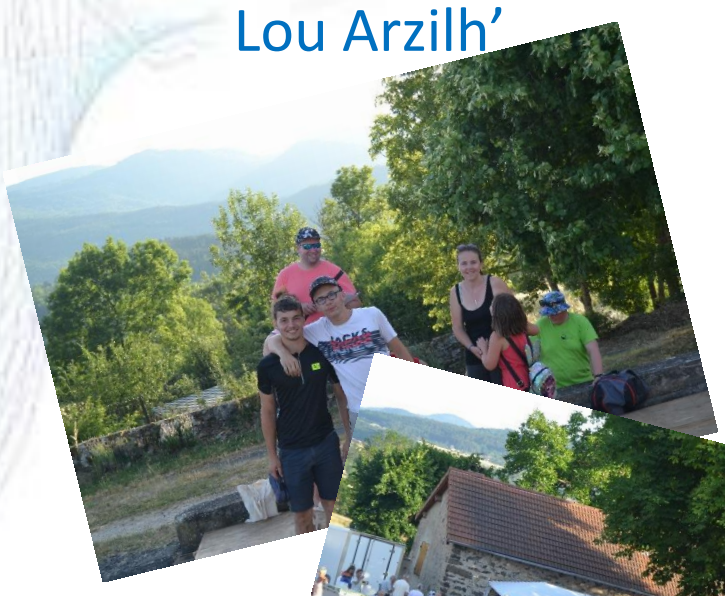

PEYRE ASSAINISSEMENT

CONCOURS DE PETANQUE DE L’APE

Il ne faut pas oublier les Beaulympiades organisées par nos classards fin juillet ou les grands gagnants n’étaient autres que notre belle équipe de foot.

JUILLET

Les amis de Cornavy ont animé la place du village de Malataverne par leur vide grenier.

AOÛT

Les arts de Beaux nous ont proposé une exposition et un vide grenier.

LA VOGUE EN IMAGES

L'apothéose de ce bel été se terminait par la vogue sur 3 jours avec des animations pour les petits, les grands, les jeunes et nos aînés.

LES ECHOS DE BEAUX

SEPTEMBRE

BROCANTE DE L'APE

Un grand merci à toutes ces associations qui font vivre nos villages !

Et n'oublions pas 2022 n'est pas fini :

- 26 octobre : jeux gonflables par Lous Arzilh
- 31 octobre : halloween du comité d'animation
- 5 novembre : le repas des ainés par la mairie
- 26/27 novembre : marché de noël par les arts de Beaux
- 17 décembre : noël des enfants du comité d'animation
- 31 décembre : le réveillon de la Saint Sylvestre du comité d'animation

CHANTIER DE JEUNES 2022

Cet été, courant juillet un chantier de jeunes a eu lieu à l'assemblée de Courenc.
Ce chantier à l'initiative de la CCDS s'est très bien déroulé. 10 jeunes des 9 communes de la CCDS ont répondu présent et ont fourni un super travail.
L'assemblée de Courenc a refait peau neuve. Les jeunes ont piqué le mur intérieur qui était détérioré et avec l'aide des adjoints et du savoir-faire de Guy Paulet, ce mur a retrouvé une nouvelle jeunesse.
Les jeunes ont également confectionné une barrière pour sécuriser la plateforme devant l'Assemblée, ils ont poncé, repeint les volets du rez-de-chaussée et ont repeint le banc en apposant leurs mains colorées sur le dossier de celui-ci tels des artistes en herbe. Ils ont apprécié le geste d'Océane BONNET qui a eu la gentillesse de leur apporter un matin des viennoiseries.
Une magnifique ambiance a flotté durant toute la semaine sur ce chantier de jeunes.
Un grand merci à eux, pour ce moment d'échange et de partage. Ce fut une très belle expérience.
Ce chantier s'est clôturé par la remise de l'aide au permis, financé par la CCDS en présence d'Amanda GERENTES vice-présidente de la CCDS et Murielle FAYOLLE responsable du Pôle famille.

Le Club de Foot de Beaux : ASBM

Allez les rouges !

Invaincus toute la saison dernière avec 14 victoires et 4 nuls, les joueurs de l'Association Sportive Beaux Malataverne, ont joué leur premier match de championnat en quatrième division le dimanche 18 septembre à 15 heures au Stade Aimé Jacquet.
Cette année, vous pourrez également supporter l'équipe féminine qui jouera les dimanches matins. Leur premier match a eu lieu le 18 septembre également au stade Aimé Jacquet.
A ce sujet, l'ASBM recrute des joueuses de tous niveaux. N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez intégrer leur équipe.
Vous trouverez le calendrier des matchs sur leur page Facebook et Instagram.

FOOD TRUCK

Depuis quelques semaines, un Food Truck « Chez Chuck » s'installe à Malataverne devant la chapelle tous les mercredis soirs. Il vous propose Burger et Tacos faits maison.

La Gym d'Entretien de Beaux

La Gymnastique d'entretien de Beaux vous propose des séances de gymnastique
Les mardis après-midi de 15 h 30 à 16 h 30
À partir du 20 septembre 2022 à 75,00 € la saison (septembre-juin)
Les cours ont lieu à la salle polyvalente et sont ouverts aux dames ainsi qu'aux messieurs.
Les ados sont les bienvenus, pour eux 50,00 € la saison.
Les deux premiers cours d'essai sont gratuits.
Pour plus de renseignements téléphoner :
04 71 65 16 68 -- 06 75 73 93 95

Le Club de l'amitié

Les membres du club de l'amitié se réunissent tous les lundis après-midi à la salle polyvalente.
Au programme randonnées, parties de coinche, de belote , jeux de dames, café, thé et petits gâteaux … Et la bonne humeur !

Jean-Paul Arsac livre le premier tome de son abécédaire

Jean-Paul Arsac habitant du village de Malataverne vient de publier le premier tome d'un abécédaire. Habitué à l'écriture depuis plusieurs années car il est également correspondant pour le journal « l'éveil » il s'est lancé ce nouveau défi.
Chaque lettre de A à M correspond à un thème qu'il aborde avec humour et poésie. Un deuxième tome est en préparation.
Jean-Paul était présent pour l'exposition des Arts de Beaux, des ouvrages sont disponible au restaurant le Suc'Hulant, à la boulangerie Souvignet et en Mairie.

Changement au sein de l'organisation de la mairie

Début septembre Elodie POLIDOR a quitté la mairie pour retourner en Normandie, sa région natale. Elle est remplacée par Lauriane SOUVIGNET qui prend le poste de secrétaire de Mairie secondée par Jade GRIZARD qui gérait l'accueil de la poste et la cantine auparavant et qui devient agent administratif au secrétariat de mairie et Anaïck LHOSTE qui rejoint l'équipe comme agent d'accueil à la poste et assure également la cantine entourée de ses deux autres collègues Aurélie BRUYERE et Mathilde BERGERON.
Nous souhaitons la bienvenue à Anaïck

Les Commémorations

19 mars 1962

8 mai 1945

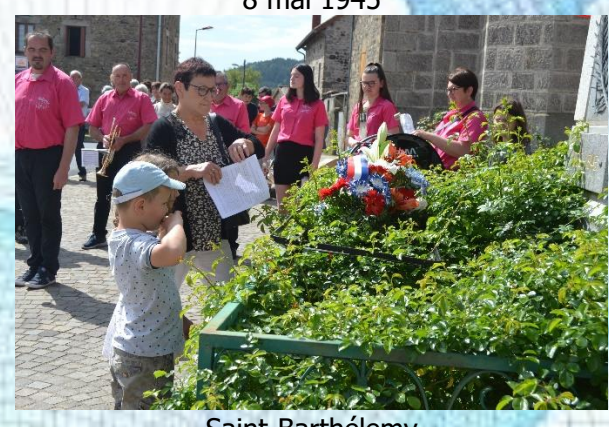

Saint-Barthélemy

Communauté de communes des Sucs

Toute l'équipe de la communauté de communes des sucs, composée :
du président Daniel Favier

et des huit vice-présidents,

Evelyne Bayet

Jean-Paul Aulagnier

Éric Dubouchet

Maryse Ribeyron

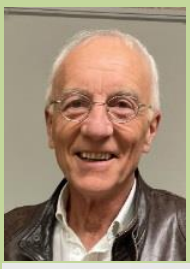

André DEFOUR

Jean-Pierre Chapuis

Amanda Gerentes

Josiane Suc

nous accompagnent dans nos projets.

<u>Divers projets sont menés par notre communauté de communes :</u>

<u>Analyse des besoins sociaux :</u> la convention précisant les modalités d'accompagnements financières de la CAF et la MSA doit être signée en cette fin d'année 2022. Cette convention permettra d'accompagner nos plus jeunes et nos plus ainés du territoire, notamment sur leurs besoins sociaux.

<u>Centre Aquatique Intercommunal :</u> cet été les habitants du territoire ont pu découvrir le nouveau centre aquatique situé à Yssingeaux. Cet établissement accueillera nos élèves pour l'apprentissage de la natation tout au long de l'année. Les séances pour les élèves de notre RPI sont prévues du 25 avril au 1er juin.

<u>Ordures ménagères :</u> des réflexions sont en cours sur la gestion de nos ordures ménagère sur le territoire. Comment diminuer le coût de traitement de nos ordures ménagères, comment les collecter, comment les trier et surtout comment aider les habitants à les réduire ?

<u>Le RPE :</u> les relais petite enfance propose aux assistantes maternelles des temps collectifs. Les 7 et 8 octobre ont eu lieu les 20 ans du relais avec notamment une animation sur la maison géante (taille XXL) ou les parents pouvaient se mettre à la place de leur enfant.

Communauté de Communes des Sucs

CENTRE AQUATIQUE L'O' DES SUCS

L'inauguration du centre aquatique intercommunal L'O' des Sucs s'est déroulée le 24 septembre en présence de nombreux élus et partenaires du territoire.
Une centaine de personnes était présente autour du grand bassin pour assister à ce moment en compagnie de l'Harmonie la Fraternelle de Saint-Maurice-de-Lignon.

Les écoliers et élèves de notre territoire pourront profiter de cette belle piscine.
Sa situation privilégiée, sa proximité avec de nombreux établissements scolaires et sa facilité d'accès sont des atouts importants pour le territoire et les services apportés aux habitants et aux touristes.

Horaires d'ouverture du centre aquatique L'O des Sucs
Lundi : 11h15 - 13h15 et 17h - 19h
Mardi : 8h - 9h15, 11h15 - 13h15 et 17h - 20h
Mercredi : 11h15 - 20h
Jeudi : 8h - 9h15 et 11h15 - 13h15
Vendredi : 11h15 - 20h30
Samedi : 10h - 13h et 14h - 17h30
Dimanche : 9h - 12h30
Vacances de la Toussaint :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11h15 - 18h30
Mercredi : 11h15 - 19h30
Samedi : 10h - 13h et 14h - 17h30
Dimanche : 9h - 12h30
Vacances d'été :
Du lundi au samedi : 11h - 18h30
Dimanche : 9h - 12h30
Jours fériés :
14 Juillet, 15 Août, Toussaint et 11 Novembre :**Fermeture du centre**

L'O' DES SUCS
CENTRE AQUATIQUE AU COEUR DES SUCS

TARIFS 2022 / 2023

Centre aquatique L'O' des Sucs
405 impasse du complexe sportif, 43200 Yssingeaux

ESPACE AQUATIQUE	- 25 ANS	25 ANS ET +	FAMILLE
Entrée unitaire	3,20 €	4 €	12 € (1)
Rechargement 10 entrées	28 €	34 €	-
Rechargement 10 heures	20 €	25 €	-
Abonnement trimestriel	35 €	70 €	-
Abonnement annuel	130 €	250 €	-
Location ligne d'eau (2)	35 €	35 €	-
Location aquabike (3)	7 €	7 €	-

ENTRÉE OFFERTE AUX MOINS DE 3 ANS !

ESPACE DÉTENTE	ABONNÉS	AUTRES
1 heure d'accès	10 € (4)	13,50 € (5)
Privatisation (6)	100 €	100 €

SUPPORTS D'ACCÈS / AUTRES PRESTATIONS	TOUT PUBLIC
Carte L'O' des Sucs (création ou perte)	3 €
Bracelet espace bien-être (perte)	4 €
Location de salle (7)	10 € / pers.

(1) 2 adultes et 2 enfants ou 1 adulte et 3 enfants.
(2) Privatisation d'un couloir de nage (durée : 1 heure).
(3) Activité non encadrée (durée : 30 minutes).
(4) Tarif réservé aux titulaires d'une carte horaire, d'une carte de 10 entrées, d'un forfait trimestriel ou annuel. Accès aux bassins déduit du solde restant sur la carte de l'abonné.
(5) Tarif incluant 1 entrée piscine valable pour 1 journée.
(6) Groupe de 15 personnes maximum (durée : 1 heure).
(7) Groupe de 5 personnes minimum (durée de mise à disposition : 2 heures). Tarif incluant 1 entrée piscine valable pour 1 journée.

Communauté de Communes des Sucs

Naissances :

POLIDOR Jeanne	26 janvier 2022
MICHEL Louane	1er février 2022
MILLION Lilwenn	8 juin 2022
CARLEVATO Olivia	3 août 2022
GENEST Romy	20 septembre 2022
BONNET Juliette	11 octobre 2022

Mariages :

GALLET SERGE et TEMPERE Françoise	21 mai 2022
PIZOT Thomas et TISSOT Laura	25 juin 2022
BERNAUD Gwenaëlle et SZYMANSKI Aurélie	24 septembre 2022

Décès :

GOYARD née PEATIER Marie Thérèse	Les Cèdres	5 janvier 2022
ROURE née GIBERT Pierrette	Gorse	16 janvier 2022
FAVREAU Michel	Les Cèdres	11 février 2022
ARCHER née DEFOUR Marie Rose	Les Cèdres	21 février 2022
MOUNIER née FAURE Renée	Les Cèdres	13 mai 2022
MOULAGER Jean-Christophe	Les Cèdres	6 juin 2022
AULAGNIER Maryse	Les Cèdres	20 juin 2022
FOURNEL Bernard	Les Cèdres	29 août 2022

TRANSCIPTIONS DE DECES

BILLARD née FILLERE Monique	Arnoux	5 janvier 2022
GIBERT née MONNIER Sylvie	Malpertuis	16 février 2022
GARAU Marco	Courenc	20 février 2022
CHALANCON Raymond	Courenc	27 février 2022
BONNET Jean Antoine	La Croix de Mission	8 avril 2022
DUPUY André	Courenc	9 mai 2022
MIALON née Reynaud Gisèle	Les Cèdres	18 mai 2022
BENMAMAR Mahmoud	Les Cèdres	17 juillet 2022
BERAUD Gisèle née BUREL	Les Cèdres	23 juillet 2022
GALLET Antoine	Le Bourg	29 septembre 2022

ESCOMEL
L'équipement sur mesure
ESCOMEL L'équipement sur mesure
ESCOMEL L'équipement sur mesure
BALAYAGE
EQUIPEMENTS BTP
EQUIPEMENTS HIVERNAUX

Les Cèdres,
un site médico-social innovant décloisonnant les mondes du Grand-âge et du Handicaps à BEAUX-MALATAVERNE
Les Cèdres
MAISON DE RETRAITE - MAHVU SENIORS
La retraite au pays des sucs
Les Cèdres
F.A.M. et M.A.S.
MAHVU HANDICAPS
L'accueil handicaps au pays des sucs
Visiter notre site internet & notre visite virtuelle :
www.lescedres43.fr

FBi-ie
Maîtrise d'œuvre, Etudes, Ingénierie
Voirie, Réseaux Divers, Assainissement, Terrassement
Zone d'Activités, Lotissement
franck.beaulaigue@gmail.com - P 06-75-58-14-52 - Tel 04-71-59-24-13
Chemin de la Souchonne - 43120 Monistrol sur Loire
Franck Beaulaigue Ingénierie – Infrastructure et Environnement

SARL CHANON Henry
Location Matériel
Télescopique de 6 à 40 mètres
Nacelle Automotrice 4x4 16 mètres et 18 mètres
Camion Nacelle VL 18 mètres et 20 mètres
Nacelle Electrique Toucan 10 mètres
Nacelle Ciseaux (Electrique et Diesel) de 10 à 18 mètres
Mini-Pelle de 1 à 15 Tonnes
Moto-basculeur articulés
Utilitaires 3.5 T. Benne
Camion déménagement 12 m³ et 20 m³ avec hayon
LOUEZ-MOI
- 04 71 65 19 78 -
ZI La Guide - YSSINGEAUX - 04.71.65.19.78 - www.chanon-location.fr - secretariat@chanon-location.fr

STC
Global Solutions Transport

Electricité, Plomberie, Chauffage
Janisset Olivier
Installations Dépannages
Entretien, remise en services, réserve d'eau, puits, source, arrosage, eau sanitaire
Tél. fax : 04 71 6 olabeille43@sfr.fr
Port : 06 75 83 65 83
43200 Beaux

www.fraisse-et-fils.fr
FRAISSE & FILS
Electricité Générale
Collectivités
Courants Faibles
Eclairage public
Energies Renouvelables
Z.A. La Guide 43200 YSSINGEAUX 04 71 59 04 17
contact@fraisse-et-fils.fr
Fax. 04 71 59 17 33

EntPAULET
Plus de 30 ans d'expérience
Maçonnerie Générale
Maçonnerie de Pierres
Rénovation
Enduit Tradionnel
Rejointement de Façades en Pierres
La Croix de Mission - BEAUX
7, Rue de la République - RETOURNAC
04 71 59 15 84 / 06 78 85 26 22
entreprise.paulet@orange.fr

L'eau du robinet
100 % économique
100 % écologique
100 % qualité
www.veoliaeau.fr
VEOLIA

BERNARD MASSON
EBENISTE
Meubles tous styles
Cuisine
Salle de bain
Agencement
Menuiserie interieure
04 71 65 57 66
COURENC 43200 BEAUX

Jean-Louis DELABRE
Création et entretien d'espaces verts
50% de déduction d'impôts*
*Travaux d'entretien uniquement
PLANTATION - TAILLE - TONTE
CLÔTURE - BÉTON DÉSACTIVÉ - DÉNEIGEMENT
SERVICE À LA PERSONNE
Z.I. La Guide - Yssingeaux - Tél. : 06.08.35.25.61 - delabrepaysagiste@gmail.com

JOURDA CHARPENTE COUVERTURE
Stéphane Jourda
Peyre – 43200 BEAUX
06 79 59 12 73
s.jourda@live.fr

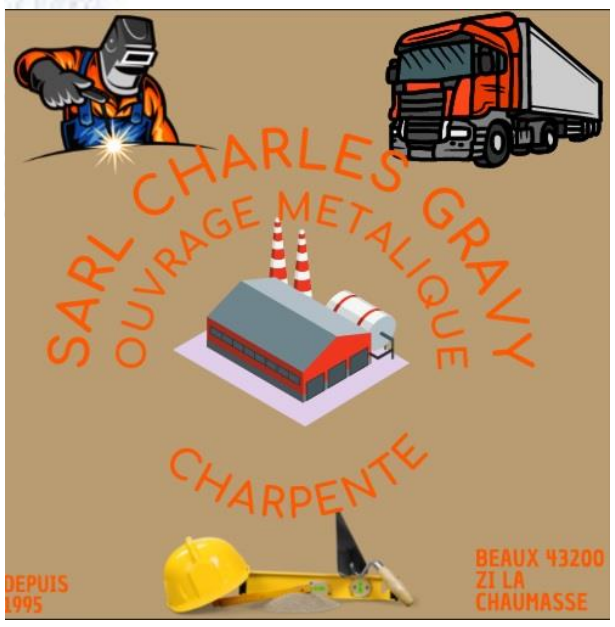

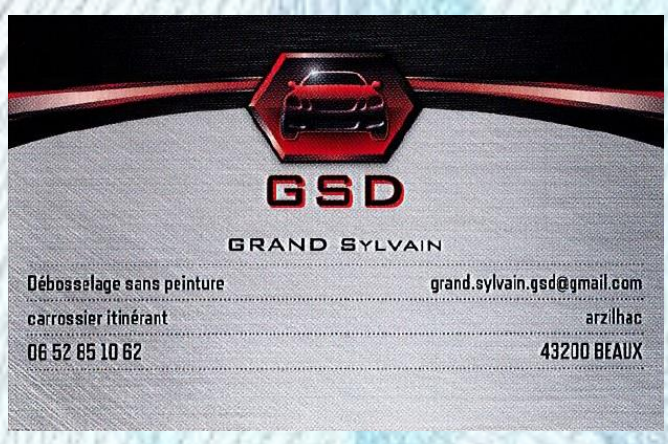

J'AIME MON CHIEN JE SUIS RESPONSABLE

Parfois, les propriétaires de chiens ont tendance à oublier de ramasser les déjections de leur compagnon à 4 pattes. Certains le font déjà et nous les félicitons !

Il est bon de rappeler ce que la loi dit: "tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal".

Ramasser : un geste de citoyenneté qui contribue à garder notre village propre et agréable pour tous !

TENIR SON CHIEN EN LAISSE : UNE OBLIGATION LÉGALE.

Un chien errant, c'est avant tout un danger pour lui-même mais aussi pour les usagers du domaine public (automobilistes, cyclistes, marcheurs…) et les divers élevages. Un chien qui n'est plus sous contrôle de son maître, c'est multiplier les risques d'accidents, d'atteintes aux biens et à la tranquillité du public et des élevages.

Tenir son chien en laisse, tout au moins près des habitations et dans certains lieux publics fréquentés, est **une obligation légale.**

L'article 213 du Code rural interdit la divagation des chiens et des chats et en donne le pouvoir de prévention aux maires. Ces derniers peuvent donc ordonner que les chiens soient tenus en laisse et indiquer que tout chien trouvé errant sera conduit à la fourrière.

LOI CHIEN LIBRE OU DIVAGUANT

Un chien promené « en liberté » ou « en libre »ne doit pas être confondu avec un chien divaguant. La divagation est en effet définie par le Code rural et s'applique à tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde et protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de sa voix ou éloigné de lui de plus de cent mètres.

LE CHIEN DE MES VOISINS ABOIE, QUE FAIRE ?

Ce que dit la loi

Concernant les aboiements, on parle de bruits de comportement ou de bruits domestiques. Ils sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.(articleR.1334-31)

Durée, répétition, intensité... Un seul de ces critères suffit à constituer un trouble de voisinage. Ils ne sont pas cumulatifs. Ainsi, si le chien de vos voisins hurle à la mort, ou aboie tous les jours ou de longues heures durant, vous êtes dans votre droit, en demandant au propriétaire, de faire taire son animal.

Horaires d'ouvertures de la mairie et de l'agence postale communale
Lundi, mardi , mercredi , jeudi, vendredi
De 8h30 à 11h30
Mardi
De 14h00 à 16h30
Le samedi de 9h00 à 12h00

Bulletin municipal de Beaux
Rédaction et diffusion : Mairie de Beaux
Conception Compo : Lauriane Souvignet
Impression : « Déposé par Eole »
Photos : Dominique Liotier , Jean-Paul Arsac